

## 70 ans de la Sécu et « la vie en plus »

L'ordonnance du 4 octobre 1945 a fondé une grande partie du système actuel de protection sociale. La Sécurité sociale, à travers ses prestations et les services développés, offre de « la vie en plus » : allongement de l'espérance de vie, réduction des inégalités, soutien à la natalité.



## Le recouvrement

Les prestations de Sécurité sociale sont financées par des cotisations et contributions collectées auprès des employeurs, salariés, artisans, commerçants... Toute personne qui exerce une activité en France doit cotiser à la Sécurité sociale. Les cotisations sont collectées par les Urssaf\*, le Rsi\*et la Msa\*.

*\* voir carte mémo*



## La famille

Les prestations versées aux familles et les services développés ont pour objectif de les aider : à l'arrivée d'un enfant, dans la conciliation vie familiale-vie professionnelle, pour l'accès à un logement, en situation de précarité et de fragilité.

Les prestations sont versées par les Caf\* et la Msa\*.

*\* voir carte mémo*



## L'Assurance maladie

Elle permet à chacun de se faire soigner selon ses besoins, quels que soient son âge et son niveau de ressources. Elle améliore la santé de la population tout en maîtrisant l'évolution des dépenses de santé. Elle est gérée par les Cnam\*, la Msa\* et le Rsi\*.

*\* voir carte mémo*



Carsat Retraite  
& Santé  
au travail



## L'Assurance retraite

Elle fonctionne sur le mode de la répartition : les cotisations versées par les personnes qui travaillent sont utilisées pour payer les retraites actuelles. Grâce à leurs cotisations, les assurés s'ouvrent des droits pour leur future retraite.

Elle est gérée par les Carsat\*, la Msa\* et le Rsi\*.

*\* voir carte mémo*



Carsat Retraite  
& Santé  
au travail



## L'Assurance risques professionnels

Elle est la plus ancienne des assurances sociales. Elle protège contre les accidents de travail, de trajets et les maladies d'origine professionnelle. La Sécurité sociale indemnise les victimes et joue un rôle de prévention dans les entreprises.

Elle est gérée par la Carsat\*, les Cnam\* et la Msa\*.

*\* voir carte mémo*

## Le régime général

Toute personne est couverte par la Sécurité sociale par le biais d'un régime auquel elle est rattachée. Le plus important est le régime général. Il concerne les salariés du secteur privé. Il intègre aussi d'autres populations comme les étudiants et les demandeurs d'emploi...



## Les régimes de Sécurité sociale

Pour leur couverture sociale, 83 % de la population relèvent du régime général des salariés, 5 % du régime agricole (exploitants et salariés agricoles), 5 % du régime des indépendants (artisans, commerçants, professions libérales), 7 % des régimes spéciaux (fonctionnaires, Sncf, cultes...).